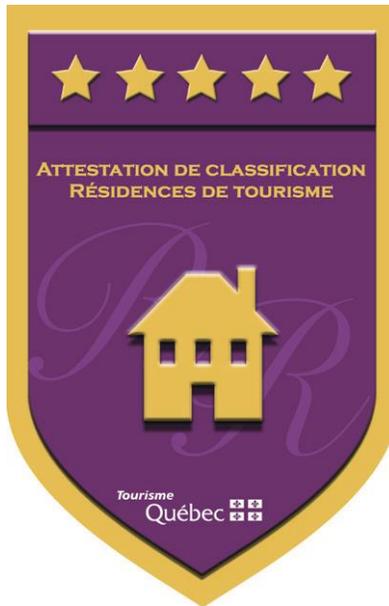


RÉSIDENCES DE TOURISME

Critères d'évaluation



Entrée en vigueur : janvier 2016

CITQ

Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

www.citq.info

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La classification : la somme de plusieurs parties

La classification est la somme pondérée des résultats obtenus dans chacune des sections de l'évaluation. Chaque section n'a pas le même poids dans le résultat final et le niveau obtenu dans une section peut différer de celui obtenu dans le résultat global.

Le poids relatif de chaque partie

Comme le montre ce tableau, chacune des sections de l'évaluation d'une résidence de tourisme a un poids différent sur le résultat global de sa classification. L'espace repas et les chambres revêtent une importance particulière.

<i>Sections</i>	<i>Pourcentage de l'évaluation globale</i>
Chambres	22 %
Salles de bains	18 %
Espace repas	25 %
Salon	20 %
Autres sections	15 %

L'importance de l'état des éléments

L'état des éléments classifiés revêt une importance particulière dans le classement d'un établissement. Le degré de propreté et de maintenance de ces éléments fait partie intégrante de l'évaluation. La notation de l'état correspond à 30 % de l'évaluation totale d'une résidence de tourisme.

Le principe d'équivalence

Les matériaux, produits et services qui ne sont pas mentionnés dans ce guide ou encore inconnus en raison de l'évolution rapide du marché sont traités comme des équivalences. Un programme de formation continue permet aux classificateurs de la CITQ de demeurer à la fine pointe de l'industrie et d'appliquer avec rigueur ce principe d'équivalence.

Le résultat de la classification



5 étoiles

Établissement de confort exceptionnel doté d'un aménagement haut de gamme et qui offre une multitude de services et de commodités.



4 étoiles

Établissement de confort supérieur, doté d'un aménagement de qualité remarquable et qui offre un éventail de services et de commodités.



3 étoiles

Établissement très confortable, doté d'un aménagement d'une qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités.



2 étoiles

Établissement de bon confort, doté d'un aménagement de bonne qualité, qui fournit quelques services et commodités.



1 étoile

Établissement au confort élémentaire, dont l'aménagement et les services sont conformes aux normes de qualité.



0 étoile

Établissement dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

SECTION 1 : LES CHAMBRES

LE LIT

Literie
Couvre-lit
Meuble de lit
Type de lits

L'AMEUBLEMENT

Meuble de rangement
Tables de chevet
Sièges
Qualité de l'ameublement

LES AUTRES ÉLÉMENTS

Type de chambre
Superficie minimale
Murs
Plancher
Parures de fenêtre
Penderie ou armoire
Cintres
Appareils d'éclairage
Éléments décoratifs
Chauffage
Climatisation

L'ÉTAT DES CHAMBRES

État de la literie
État du couvre-lit
État du matelas et du sommier
État du meuble de lit
État des tables de chevet
État des meubles de rangement
État des sièges
État de la penderie ou de l'armoire
État des murs
État du plancher
État du plafond
État des appareils de chauffage
État des appareils de climatisation
État des appareils d'éclairage
État des parures de fenêtre
État des éléments décoratifs

Services et installations complémentaires
Éléments de démerite

SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS

Superficie minimale
Salle de bains (ratio)
Appareils sanitaires
Comptoir et rangement
Tour de douche
Murs
Plancher
Rideau ou porte de douche
Chauffage
Appareils d'éclairage
Miroir

L'ÉTAT DES SALLES DE BAINS

État du cabinet de toilette
État des lavabos
État de la baignoire et de la douche
État du rideau ou de la porte de douche
État des murs
État du plancher
État du plafond
État des appareils d'éclairage
État des accessoires

Services et installations complémentaires
Éléments de démerite

SECTION 3 : L'ESPACE REPAS

Les pièces
Nombre de places assises

LA CUISINE

Plancher
Dossieret
Qualité des portes d'armoires
Quincaillerie des armoires
Qualité du comptoir
Équipements ménagers
Qualité des équipements ménagers
Petit appareils électriques
Batterie, ustensiles, accessoires, vaisselle et couverts

LA SALLE À MANGER

Qualité de l'ameublement

Murs

Plancher

L'ÉTAT DE L'ESPACE-REPAS

État des murs

État du plancher

État du plafond

État des modules et armoires

État des équipements ménagers

État des petits appareils électriques

État des accessoires et équipement de cuisine

État de la batterie de cuisine

État de la vaisselle et des couverts

État du mobilier

Services et installations complémentaires

Éléments de démerite

SECTION 4 : LE SALON

Type de pièce

Ameublement

Qualité de l'ameublement

Nombre de places assises dans les aires de séjour

Murs

Plancher

Appareils électroniques

Appareils d'éclairage

L'ÉTAT DES PIÈCES DE SÉJOUR

État des appareils de chauffage

État des appareils de climatisation

État du mobilier

État des murs

État du plancher

État du plafond

État des appareils d'éclairage

État des éléments décoratifs

État des appareils électroniques

Services et installations complémentaires

Éléments de démerite

SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Type de résidence

Stationnement

Accès à l'extérieur

Aménagement paysager : éléments horticoles et éléments construits

L'ÉTAT DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

État de la résidence

État du stationnement

État du terrain

Services et installations complémentaires

Éléments de démerite

SECTION 6 : SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

SECTION 7 : TOURISME DURABLE

SECTION 8 : ANNEXE

Trousse de premiers soins